

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060149

N/REF : 12/06/2024 10H50 C:024059 I:27328
V/REF : OSMIL805606609
V/Email reçu le Mercredi 12/06/2024 à 10H50

**SDC 'LA PORTE DE L'OUEST'
C/O FONCIA ALPES DAUPHINE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

V/REF.IMM. 700
IMMEUBLE : LA PORTE DE L'OUEST
2 a 30 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 17 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 12 DANUBE - INTERVENIR DANS LES CAVES MONTÉE EN FACE DE LA CAVE H3
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR CANALISATION
Donneur d'ordre : Mme F TRUC (RESPONSABLE SUR PLACE)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de l'immeuble.

LE 14/06/2024 A 11H30:
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
RECHERCHE DE FUITE
FUITE AU NIVEAU DU RACCORD CONIQUE
RESSERRAGE PROVISOIRE

PREVOIR REMPLACEMENT DU RACCORD CONIQUE AVEC COUPURE D'EAU GENERALE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 14/06/24 à 17H12 Mme R GANEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 14/06	1	70,75		106,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					174,70
T.V.A. a 10,00%					17,47
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>192,17</u>

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN